



LABORATOIRE PUBLIC D'ESSAIS ET D'ETUDES

**DIRECTION DE LA LOGISTIQUE, DES ACHATS, DES APPROVISIONNEMENTS ET
DE LA GESTION DU PATRIMOINE**

**PROGRAMME ARCHITECTURAL
RELATIF A L'APPEL D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRES DE PRIX N° 39/2021**

**OBJET : LA REALISATION DES ETUDES ARCHITECTURALES ET LE SUIVI DES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DE LOCAUX POUR LE LABORATOIRE PUBLIC D'ESSAIS ET D'ETUDES (LPEE) A
LAAYOUNE**



I. INTRODUCTION

L'objet de la mission est la réalisation des études architecturales et le suivi des travaux de construction de locaux pour le LABORATOIRE PUBLIC D'ESSAIS ET D'ETUDES (LPEE) à Laayoune. Le projet a pour but le renforcement du patrimoine du LPEE dans les régions de Laâyoune Sakiat El Hamra et Dakhla Oued Eddahab.

Les principes de conception et de traitement proposés doivent avoir un impact profond sur les formes et l'agencement tout en dégagant un espace harmonieux reflétant l'identité du laboratoire LPEE. Le projet doit être attractif, original, spécifique et d'une expression architecturale moderne.

II. DESCRIPTION FONCTIONNELLE

La superficie au sol dédiée à la construction du projet est d'environ 400 m² sur un terrain de 798 m², objet du titre foncier provisoire N° 17/38790.

La superficie couverte est de l'ordre de 1200 m², et comprend :

1. REZ-DE-CHAUSSÉE (environ 400 m²)

- Un premier bloc Laboratoire à plusieurs salles d'essais (**environ 250 m²**) : cet espace a pour mission l'exécution du métier du laboratoire à savoir les essais, les analyses et les études. Pour cela, il doit être aménagé d'une bonne façon afin de pouvoir garantir un bon fonctionnement du travail (paillasse de travail, éviers de lavage avec robinets d'eau chaude et froide, extracteurs d'odeurs, climatisation, ...). Il est impératif d'éclairer naturellement les salles de ce bloc et d'assurer deux issues pour le bloc. Ce bloc laboratoire doit être doté d'une très grande qualité architecturale, doit répondre aux normes nationales et internationales notamment en termes de sécurité et d'hygiène et doit être sain, protégé de tout risque de dégât des eaux, d'incendie ou d'intrusion. En outre ce bloc doit être doté de :
 - Salle de conservation des bétons suffisamment dimensionnée (surface minimale 60m²).
 - Salle de rebus des échantillons.
 - Salle de dureté éloignée des salles d'essais pour éviter la proximité du bruit des appareils los Angeles, Deval et micro-Deval.
 - Bureaux de travail pour techniciens qui doivent être dotés d'une très grande qualité architecturale qui doit traduire un aménagement et une atmosphère soignés.
 - Magasin : c'est un espace aménagé pour recevoir et stocker de diverses fournitures. Il doit être d'une superficie importante qui permettra une bonne gestion de flux. Il doit être sain, protégé de tout risque de dégât des eaux, d'incendie ou d'intrusion.
 - Bureau du magasinier : à placer à côté du magasin avec éclairage naturel.
 - Vestiaires pour techniciens et MO.
 - Les blocs sanitaires.



- Couloirs et Halls.

2. 1^{er} Etage (environ 400 m²)

- Un deuxième bloc Laboratoire à plusieurs salles d'essais (**environ 250 m²**) : cet espace a pour mission l'exécution du métier du laboratoire à savoir les essais, les analyses et les études. Pour cela, il doit être aménagé d'une bonne façon afin de pouvoir garantir un bon fonctionnement du travail (paillasse de travail, éviers de lavage avec robinets d'eau chaude et froide, extracteurs d'odeurs, climatisation, ...). Il est impératif d'éclairer naturellement les salles de ce bloc et d'assurer deux issues pour le bloc. Ce bloc laboratoire doit être doté d'une très grande qualité architecturale, doit répondre aux normes nationales et internationales notamment en termes de sécurité et d'hygiène et doit être sain, protégé de tout risque de dégât des eaux, d'incendie ou d'intrusion.
- Bureau pour le responsable des essais
- Secrétariat technique
- Salle des archives : ce local des archives doit assurer la bonne conservation de documents fragiles et précieux. Il doit être sain, protégé de tout risque de dégât des eaux, d'incendie ou d'intrusion. Il doit être isolé des autres blocs et doit répondre aux mesures de sécurité des incendies et doit bénéficier d'un éclairage naturel régulier, sans mettre en péril les documents.
- Réfectoire : c'est un espace dédié au personnel. Son aménagement doit être agréable et doit répondre aux normes d'hygiène. Une aération et éclairage naturel sont à privilégier pour cet espace.
- Une salle de prière.
- Les blocs sanitaires.
- Couloirs et Halls.

3. 2^{ème} Etage (environ 400 m²)

- Un bloc bureaux. Ces bureaux sont répartis comme suit :
 - Bureau pour directeur du CTR avec salle sanitaire.
 - Secrétariat de direction.
 - Une salle de réunion.
 - 03 Bureaux pour chefs de service.
 - Plateaux de bureaux pour ingénieurs responsables de dossier.
 - 01 Bureau pour responsable administratif.
 - Secrétariat du service administratif.
 - Un hall.

Les bureaux de travail doivent être dotés d'une très grande qualité architecturale et doivent traduire un aménagement et une atmosphère soignés Il est primordial de prévoir suffisamment de sources d'éclairage naturel dans la conception du bloc administratif.

- Local photocopieur
- Les blocs sanitaires.
- Couloirs et Halls.

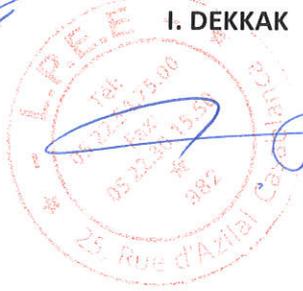
4. AMENAGEMENT EXTERIEUR :

- Un local pour le stockage de la source radioactive selon la réglementation en vigueur).
- Une fosse pour le stockage des échantillons après essais destinés au rebus.
- Une guérite du gardien.
- Parking à revêtement en enrobé avec une porte d'accès voitures.
- Mur de clôture.
- Espaces verts.

PROGRAMME ARCHITECTURALE

OBJET : LA REALISATION DES ETUDES ARCHITECTURALES ET LE SUIVI DES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DE LOCAUX POUR LE LABORATOIRE PUBLIC D'ESSAIS ET D'ETUDES (LPEE) A
LAAYOUNE

A Casablanca, le :

L'Architecte	Le Maître d'ouvrage
Nom et qualité du signataire Lu et approuvé (<i>mention manuscrite</i>) Cachet et signature	<p>DLAAP I. DEKKAK</p> 
	<p>Le Directeur Général du LPEE M. FARES</p> 